

Employeurs, employeuses et gestionnaires :

- Avoir une démarche stratégique en promotion de la santé psychologique au travail.
- Respecter les intérêts des employéEs.
- Répondre aux questions et informer de tout changement dans l'entreprise.
- Donner une rétroaction constructive.
- Offrir des perspectives de promotion et de développement.
- Assurer la sécurité d'emploi au maximum des possibilités.
- Favoriser la mise en place de réseaux d'entraide.
- Développer des activités de prévention contre la violence et le harcèlement.
- Permettre l'expression des inquiétudes et des situations difficiles de même que la participation à la recherche de solutions.
- Informer les employéEs des ressources et des services de soutien à leur disposition.

EmployéEs :

- Poser des questions à son/sa supérieurE.
- Éviter l'isolement.
- Communiquer avec ses pairs et profiter de la présence d'un réseau de pairs aidants.
- Demander et donner de l'aide.
- Partager son expérience.
- Demander des réunions-bilans (débriefing ou débreffage) et y participer.
- S'informer de ce qui se passe au sein de l'organisation.

Et n'oublions pas que...

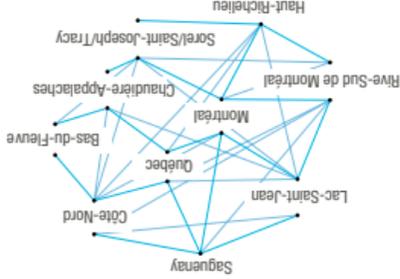
La sécurité psychologique doit s'inscrire dans la culture de l'organisation. Vouloir y développer le sentiment de sécurité implique :

- la formation, sa mise en application et l'évaluation du travail effectué.
- des mesures de protection assurant la confidentialité.
- la civilité de tous et toutes au travail.

épauler ALAIN TERRIEUR

À l'intérieur comme à l'extérieur,
se sentir bien et en sécurité c'est important !

LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE



Concept inspiré d'un dépliant de l'institut
du Nouveau Monde www.inm.qc.ca



Pourquoi le sentiment de sécurité au
travail est-il si important ?

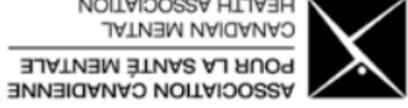
- Il permet une plus grande satisfaction
à l'égard de son emploi et il favorise :
- un meilleur esprit d'équipe,
- un travail de qualité,
- une plus grande participation à la vie
de l'organisation,
- une réduction des problèmes liés au stress,
une diminution des grèves et des conflits.

Nous remercions :



et le ministère de la Santé et des Services sociaux
pour leur contribution financière à la campagne
de promotion de la santé mentale 2012.

Présenté par : La Division du Québec



CANADIAN MENTAL
HEALTH ASSOCIATION
DIVISION DU QUÉBEC

Tél. : 514-849-3291

Courriel : info@acsm.qc.ca

conception : magnadesign.ca / photo : Tilt Inc. : Dominique Malaterre

épauler ALAIN TERRIEUR

20 ACTIONS pour créer et maintenir un sentiment
de sécurité au travail et rester bien dans sa tête

Santé mentale au travail

